

DIRECTION

Pôle ressources humaines

Groupeement des ressources humaines

AVIS DE VACANCE EXTERNE

Le Service Département d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir recrute 11 caporaux pour début 2023.

Peuvent candidater :

- Les lauréats du concours de la zone ouest ;
- Les caporaux par voie de mutation.

Missions :

Au sein d'une équipe et sous l'autorité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'agrès, l'équipier ou le chef d'équipe intervient dans le cadre d'opérations de secours d'urgence aux personnes, de protection des biens et de l'environnement et de lutte contre les incendies.

*** Intervention de secours en cas d'incendie**

- Participer aux différentes phases de la marche générale des opérations
- Etablir des relations avec les victimes et les autres intervenants des services publics et privés, de santé et de secours médical

*** Intervention de secours aux personnes**

- Effectuer un bilan secouriste de l'état de la victime
- Traiter la victime (conditionnement, relevage, brancardage, oxygénothérapie)
- Préparer le matériel médical
- Désincarcérer
- Baliser et protéger le périmètre de l'intervention
- Rassurer les victimes
- Nettoyer et désinfecter la cellule et le matériel

*** Interventions diverses de secours**

- Participer aux différentes phases de la marche générale des opérations diverses hors extinctions des incendies et secours à personne
- Etablir des relations avec les victimes et les tiers

*** Intervention de secours en fonction des risques locaux**

- Mettre en œuvre les matériels
- Identifier les acteurs
- Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives
- Dialoguer en utilisant le matériel de transmission
- Mettre en œuvre les techniques
- Décrire et évoluer dans le milieu

Conditions d'exercice :

Régime de travail en garde postée selon le centre d'affectation :

- Régime cyclé avec des gardes de 24h (décomptées 19h00) et des gardes de 12h ;
- Régime avec des gardes de 12h diurnes exclusivement (lundi au vendredi).

FMPA de tronc commun annuelle obligatoire : 40h00.

Possibilité d'exercer une activité de spécialité (GRIMP, PLG, CYN0, SDE et RCH).

Les dossiers de candidature composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitæ détaillé et des résultats du concours devront être adressés au plus tard le **9 décembre 2022**, à

Monsieur le président du conseil d'administration du SDIS
Service départemental d'incendie et de secours
7 rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES

à l'adresse mail suivante : recrutement@sdis28.fr